

**TEXTE DE L'INTERVENTION DE MR ROBERT VERHEUGE**

**DEVANT L'ASSOCIATION ALPHONSE JOURDAIN**

**LE 15 DÉCEMBRE 2016**

**SUR LE THÈME :**

**LE DEVELOPPEMENT CULTUREL DE LA CITÉ**

Je propose, autour de l'idée de développement culturel dans la cité d'organiser mon propos en quatre temps :

1. vous parler, mais très vite, des rapports que les pouvoirs publics, en France, entretiennent depuis des siècles avec le monde de la culture,
2. vous dire pourquoi de mon point de vue il est vital de maintenir ce que l'on a appelé l'exception culturelle française
3. vous faire part de quelques réflexions quant à la situation de Montauban en matière de politique culturelle.
4. Enfin, en guise de conclusion, vous dire ce que représentent à mon avis l'art et la culture, dans la construction de notre civilisation

Sans doute le savez vous, dans de nombreux pays, les questions artistiques et culturelles relèvent exclusivement de la loi du marché de sorte que l'expression même de « politique culturelle » n'a dans ces cas, aucun sens.

Parmi tous les Pays du monde, la France est celui dans lequel les relations entre pouvoirs publics et culture ont été les plus riches et les plus constants. Soit, depuis François 1<sup>e</sup>, tous régimes confondus monarchies, révolution, républiques, à l'exclusion du régime de Pétain, plus de quatre siècles de rapports toujours riches, même s'ils étaient parfois ambigus ou difficiles, entre l'état, plus tard les collectivités locales et le monde des arts et de la culture.

**5<sup>ème</sup> république quelques étapes essentielles:**

24 ministres ou secrétaires d'état à la culture depuis sa fondation. Je ne parle ici que de deux d'entre eux, parce qu'ils arrivent à un instant déterminant et que leur rôle aussi est déterminant.

- 1959 : de Gaulle, taille pour André MALRAUX un ministère d'état aux Affaires Culturelles.

Mission : « rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français, assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et favoriser la création de l'art et de l'esprit qui l'enrichisse »

C'est la grande époque des musées, du sauvetage de nos centres historiques et de nos monuments, de Maisons de la Culture, c'est le plan « ardente obligation » dans lequel est la dimension culturelle est intégrée.

- 1981 – François MITTERRAND nomme également son ministre de la culture, ministre d'état.

et de 1981 à 1993, sous deux septennats, Jack LANG sera constamment protégé par le président de la république.

C'est ici le moment de faire un petit commentaire : un ministre de la culture n'est efficace que soutenu par un président de la république, lui-même pénétré de la nécessité culturelle. Cette remarque s'applique aussi au tandem adjoint à la culture et maire.

Jack Lang donc, aussi populaire que Malraux fut célèbre, prenant soin de l'héritage qu'à laissé ce dernier, élargit le périmètre de ses interventions au-delà des arts dits nobles, (bandes dessinée, musiques actuelles, cultures urbaines, arts culinaires, mode, arts circassiens, culture scientifique et technique) et réalise le « programme des grands travaux interministériels » dont la majorité relèvent de la culture : par exemple Grand Louvre et Pyramide de Pey, Musée d'Orsay, bibliothèque Nationale de France et grands travaux en Province.

Léger retour en arrière, 1982 et 1983 Mitterrand et Defferre lancent l'acte 1 de la décentralisation. Trois lois qui libèrent les énergies locales bloquées à peu près depuis Philippe Le bel, par une hyper centralisation.

Prenant conscience du fait que la culture est au cœur de bien des enjeux sociaux, économiques, civilisationnelles, ces collectivités locales s'investiront alors de plus en plus, dans l'ordre de la culture, si bien qu'assez vite, l'état rétrograde au troisième rang des contributeurs publics au développement culturel.

- Depuis 9 ou 10 ans, ou un peu plus, quelque chose a changé. Nous ne sommes plus dans le temps des grands projets incarnés par des ministres de la culture visionnaires mais plutôt dans le temps de la gestion un peu technocratique.

Toutefois, en 2014/2015, l'acte III de la décentralisation marqué par trois lois, la loi NOTRe du 19 août 2015 étant la troisième, modifie le paysage culturel sans que nous ayons eu encore le temps de nous en rendre compte.

- S'agissant de l'action culturelle, la loi NOTRe indique dans son article 104 que les compétences en matière de **culture**, de sport, **de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire**, sont partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier.

C'est une excellente nouvelle pour les porteurs de projets culturels, collectivités locales, établissements publics, associations et artistes en termes de possibilités financières et surtout en termes de liberté intellectuelle et artistique puisque n'avoir qu'un seul interlocuteur c'est dépendre totalement de lui.

- Surtout, la loi NOTRe traite de la question des droits culturels qui est une prise de position philosophique et qui constitue un véritable changement de paradigme, s'agissant des rapports des citoyens à la culture. Mais si je traite maintenant de ce seul sujet des droits culturels, il monopolisera tout mon propos.

Ainsi, depuis des siècles et sous la cinquième république aussi, **en ce qui concerne la culture**, nos dirigeants ont construit sans se croire obligés de démolir par principe, ce qui les avait précédé, ceci même pendant la révolution de 1789.

Ainsi, depuis les débuts de la cinquième république, l'état et les collectivités territoriales, sauf dans quelques cas assez rares développent des politiques culturelles fondées sur des valeurs communes, articulées entre elles, qui ensemble font cohérence.

Il suffit d'écouter les acteurs culturels étrangers pour réaliser à quel point nous sommes sur ce point envieux, même si dans certains domaines, nos dispositifs d'action culturelle sont en situation d'échec et ne parviennent pas à atteindre les publics qui auraient le plus besoin de culture.

De ce rapide parcours, il faut en tous cas retenir que nous sommes dans un contexte où les

financements de la culture se croisent et s'additionnent, si bien qu'une collectivité territoriale telle que le Grand Montauban ne peut faire émerger et mettre en œuvre un projet culturel d'envergure que si elle le **co-construit** avec l'état, les autres collectivités locales et pour certaines actions, l'Europe.

-----  
Une question : pourquoi la puissance publique devrait-elle consacrer des moyens à la culture, comme elle en attribue dans des proportions différentes, par exemple à l'éducation ou à l'action sociale ?

Ne pourrait-on pas laisser ce secteur dépendre exclusivement des lois du marché ?

Je vois six raisons principales qui militent en faveur d'un investissement de l'état et des collectivités locales, dans l'ordre de la culture :

**Première raison** : Du Parthénon au Musée Pompidou, de l'hymne à la Joie de la 9ème de Beethoven devenu Hymne européen au plafond de l'opéra de Paris peint par Chagall, ou à la pyramide de Pey, l'art est le reflet, des grands moments d'une civilisation, il dit ce que nous avons été et ce que nous sommes et ce serait donc crime, que d'effacer nos propres traces.

Au présent, et à une échelle locale, presque quotidienne, les projets culturels ou artistiques les plus significatifs d'un territoire, participent aujourd'hui encore de son identité.

Identité au sens que donnait Renan à ce mot ; désir d'un présent et d'un avenir, volonté, puisqu'on a fait de grandes choses ensemble, de vouloir en faire encore.

Quelques exemples pour vous convaincre

Dans les années 71 à 90, Michel CREPEAU maire de La Rochelle, nonobstant quelques résistances locales, accueillait les Francofolies. C'était l'époque la chanson française allait conférer une forme d'identité à trois villes La Rochelle, Bourges et Montauban.

Pour ma part, vivant à Lille puis à Marseille je n'ai connu longtemps Montauban que grâce au Musée Ingres, et à deux événements artistiques.

Ces événements étaient

- « Alors chante » tant que ce festival découvrait des artistes et ne confiait pas sa programmation à une boîte parisienne,
- Le festival « Jazz à Montauban ».

L'identité que peut conférer par exemple une manifestation culturelle à une cité est telle, que les maires d'Avignon et d'Aix en Provence, toutes les deux hostiles à leurs festivals, en sont

venues après deux années de mandat, à intervenir en 2003 auprès du gouvernement pour que s'arrête la grève des intermittents du spectacle vivant, tant elle ternissait l'image de leur ville et faisait, c'est un autre problème, du mal à leur économie touristique

**L'Economie, justement.... Ici est la seconde raison** pour laquelle les pouvoirs publics doivent accompagner le développement culturel

Les uns disent que la culture coûte cher, les autres exagèrent ses retombées économiques. En fait, c'est différent selon qu'il s'agit de création ou de formation, ou de production ou de diffusion, maillons indissociables d'une même chaîne, comme sont indissociables dans l'industrie, la recherche fondamentale, la recherche appliquée, la production et la distribution.

Sans recherche fondamentale, très vite l'économie périclité, tout comme sans création, les productions artistiques ne se renouvellent plus tandis que de proche en proche tout ce qui économiquement les sous-tend s'effondre.

Oui, considérée sur l'ensemble de la chaîne, la culture, génère globalement des retombées économiques directes et indirectes.

Les statistiques du Conseil Régional Midi Pyrénées indiquaient voilà quelques années, que le montant des subventions perçues par les festivals de notre région représente environ 10% des flux financier que ceux-ci génèrent.

Les flux financiers ..... Pas les retombées économiques.

Dans ce cas, quand les subventions accordées à « Jazz à Montauban » étaient à hauteur de 250 000,00 €, les flux financiers générés directement et indirectement par le festival, auraient été de l'ordre de 2 500 000 euros.

Certes, il faudrait une analyse plus fine pour être certains de ces chiffres, mais nous avons là un ordre de grandeur.

Je pourrais aussi décrire les retombées du musée Guggenheim sur Bilbao et le pays basque ou du musée SOULAGE à Rodez, projet sur lequel mon bureau d'études a travaillé.

Rodez - 60 000 habitants, Déjà 2 musées DENYS-PUECH et FENAILLE – un troisième musée ? On a crié au fou. Mais dès la première année, ce musée accueillait en moyenne 14000 visiteurs par jour avec obligation pour l'hôtellerie locale de se reconfigurer totalement, et la courbe de fréquentation poursuit sa progression.

Oui, nous le savons au moins depuis la renaissance, les villes les plus vivantes, les plus rayonnantes, les plus riches, sont des villes d'art et de culture.

**La troisième raison** de s'intéresser à la culture est d'ordre social et politique :

Dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, au sein d'une société terriblement inégalitaire des militants de toutes tendances philosophiques et politiques, souvent héritiers du siècle des lumières, ont défendu l'idée que la mission de la culture n'était pas seulement d'ordre esthétique mais qu'elle pouvait avoir un effet salvateur pour les plus fragiles socialement qui sont souvent aussi les plus démunis du point de vue culturel.

Ces réflexions générèrent du sud de l'Italie aux Pays Scandinaves, le prodigieux mouvement des universités populaires et la naissance de l'éducation populaire dont les moments de jeunesse, les MJC, et les Maisons de la Culture seront les descendants.

La vocation principale des universités populaires de ce temps ne consistait pas à proposer des activités socioéducatives, mais résidait et réside toujours dans l'instruction, l'éducation et la culture, dans le partage des savoirs et la production des idées.

A leur naissance, les Universités Populaires portaient donc leur effort principal sur des grandes questions vives et sur l'apprentissage ou le réapprentissage, de la langue, écrite et parlée parce que si notre langue s'affadit, si nous nous en sommes expulsés, c'est pire que la tour de Babel. C'est l'effondrement de la culture donc de la civilisation, avec le cynisme et le retour de l'obscurantisme qui vont avec.

Cette problématique est toujours d'actualité.

**La quatrième raison** qui milite en faveur d'un soutien, d'un accompagnement à la culture, est la suivante : les artistes et les écrivains sont souvent les guetteurs de leur siècle. Par la peinture, la musique, la littérature, ils disent vous le savez bien, nos angoisses et nos espérances. Ils décrivent ou prédisent notre avenir. Penser par exemple à Kafka, à Georges ORWELL ou à Aldous Huxley.

Si Michel Houellebecq crée chez moi un profond malaise, notamment dans son dernier opus « soumission » c'est peut-être parce qu'il est le premier à décrire une France que je ne veux pas et qui serait peut-être possible.

Nous avons donc besoin de ces artistes et de ces intellectuels, qui parfois décrivent notre avenir probable de façon fulgurante. c'est pourquoi il faut maintenir les dispositifs qui les accompagnent dans le cas des écrivains par exemple, aide à l'édition, médiathèques, soutiens à l'industrie, du livre, ou comme à Montauban festivals du livre pour enfants, pour adultes.

**5<sup>ème</sup> raison de soutenir le développement culturel:** la culture remplit un rôle de médiation sociale

Comment expliquer cela... Nos rapports avec le monde qui nous entoure ne sont pas immédiats. Ils passent par des constructions intellectuelles, des représentations symboliques, des langages.

Pour des raisons diverses, certains d'entre nous ne disposent pas de repères culturels, ce qui veut dire qu'ils ne disposent pas de la connaissance d'eux-mêmes, donc encore moins de la connaissance de la société et des règles du vivre ensemble.

Pourtant, c'est par l'espace public, que passe cette construction individuelle et sociale. C'est bien pourquoi le débat concernant les signes religieux ostentatoires dès qu'ils s'affichent dans cet espace, est si crucial.

C'est dans les Friches de la Belle de mai, à Marseille, que les jeunes viennent écouter quelques grands des musiques actuelles et du Rapp et prennent conscience de leur appartenance à une ville, à un pays, ceci par une démarche comparable, ce qui peut étonner, à celle d'autres marseillais qui participant d'une autre rituel vont à l'opéra et développent eux aussi un sentiment d'appartenance.

C'est enfin dans l'espace public, cette fois non institutionnalisé que s'expriment les contre-cultures.

Toujours le même cycle: par exemple musiciens au début révoltés, marginalisés, que l'on traite de sauvages ..... jazz, hip hop, graff, Rapp, ensuite enseignés dans les conservatoires.

**La culture pratiquée ou fréquentée collectivement, au musée, au théâtre, dans la salle de concert, à la médiathèque, est donc la dimension esthétique de l'appartenance et de la sociabilité.**

Enfin, **une 6ème et dernière raison** nous fait obligation d'investir en faveur de la culture. Elle est d'ordre juridique.

En effet, le Préambule de notre constitution de 1946 – fait obligation de garantir l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à **la culture**.

La Constitution de 1958 définit, la culture comme un droit qui pour être effectif, implique **une action positive** de l'état et des collectivités territoriales.

Dans la loi NOTRe d'aout 2015, l'**Article 103** dit ceci :

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités

territoriales et l'Etat **dans le respect des droits culturels énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005** ».

Cette convention de 2005 est celle de l'UNESCO.

La France l'a signée, avec 58 autres états tout comme elle est signataire d'une dizaine d'accords et de chartes internationales dans lesquels elle se reconnaît une obligation d'avoir une politique culturelle.

L'article 103 comporte aussi des formules tout à fait nouvelles et qui effectivement constituent un changement de paradigme, s'agissant de la responsabilité en matière culturelle. Il parle « **du devoir pour les élus et plus largement les responsables des politiques culturelles, de répondre de leurs actes, toutes circonstances et conséquences comprises, c'est-à-dire d'en assurer l'énonciation, l'effectuation et par suite la réparation, voire la sanction lorsque l'attendu n'est pas obtenu** ».

Telles sont les 6 principales raisons qui je le crois, militent en faveur de l'intervention des pouvoirs publics, dans l'ordre de la culture.

Il est vrai que ça et là un élu peut vouloir passer outre. La culture coute trop cher ? Il pourra toujours essayer l'ignorance, mais à terme ça coûtera plus cher.

-----

Et maintenant, .... Montauban – Montauban considérée à travers le prisme des idées que je viens de défendre .....

Impossible évidemment d'écrire un projet culturel pour notre ville en quelques minutes.

Je dois me limiter à quelques observations, esquisser des pistes de travail, étant entendu que l'ensemble sera superficiel et tout à fait sujet à discussion et que bien des sujets ou des acteurs pourtant significatifs seront oubliés, du fait de l'obligation de ne pas être trop long.

### **Première question : quel territoire considérer ?**

La Communauté d'Agglomération du Grand Montauban, bientôt 100 000 habitants répartis dans huit communes , 9 à partir du 1<sup>er</sup> janvier, un destin commun.



Le grand Montauban n'a que deux compétences relatives à l'action culturelle :

La Politique de la ville qui vise à revaloriser les zones urbaines en difficulté et n'est relative à la culture que très partiellement

La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaire comme compétence optionnelle.

Définition classique qui ouvre de grandes possibilités.

De toute façon, les neufs villes considérées individuellement et la Communauté d'agglomération, peuvent, s'agissant de développement culturel, élargir leur champ d'action autant que de besoin.

Ensuite, la loi NOTRe oblige les Communautés de Communes à avoir au moins 15 000 habitants. Dans cette logique XXL, au 1<sup>er</sup> janvier 2017 il n'y aura plus 15 Communautés de Communes en Tarn et Garonne mais 10. Montauban sera donc entourée par quelques un de ces grands EPCI qui conduiront dans la plupart des cas, des projets culturels, ce qui devrait conduire, si l'on en reste à l'analyse technique, à la recherche de complémentarités ou d'articulations entre les uns et les autres.

Enfin, Montauban assume de toute façon des charges de centralité puisque environ 20% des utilisateurs réguliers de ses équipements et de ses services culturels habitent à l'extérieur de la ville et à l'intérieur d'un arc nord, est et sud qui passe par Lafrançaise, Nègrepelisse, la Bastide St pierre, Montech.

Si l'on considère non plus les flux des publics de la culture mais les partenariats institutionnels de la ville, il faut aussi intégrer le département dans notre raisonnement, parce qu'il est des fonctions et des services culturels qui se définissent ou se coordonnent à ce niveau. (Réseau de lecture public, enseignement musical dans le cadre d'un schéma départemental, langue et culture occitane, restauration mise en valeur du petit patrimoine etc.)

Enfin, une politique culturelle ne peut se construire que dans un dialogue avec le Conseil Régional et l'Etat, l'Europe parfois, mais pas le temps d'en parler.

Concernant la territorialisation de notre politique culturelle, un Nota bene.

On entend souvent dire que Montauban ne peut pas être une ville de culture, du fait de sa proximité avec Toulouse qui aspirerait les publics montalbanais de la culture. Ainsi, nous deviendrions petit à petit le suburbs de Toulouse ; quelque chose comme une banlieue inodore et sans saveur.

Bien sûr, dans bien des domaines, il serait idiot de vouloir se placer en situation de concurrence avec Toulouse. En revanche, l'expérience prouve que la coexistence d'une ville moyenne avec une capitale, n'empêche absolument pas la plus petite des deux villes de trouver son originalité.

Bien plus, la proximité d'une capitale régionale, peut conduire une ville, au-delà de ses services culturels de proximité qui sont c'est vrai souvent assez standardisée, à affirmer son originalité.

C'est le cas par exemple pour Tourcoing et Lille, Villeurbanne et Lyon, Aix en Provence complémentaire et concurrente sur certains points de Marseille.

Dans tous ces cas, les publics de la culture circulent dans les deux sens, entre capitale régionale et ville moyenne proche et s'agissant de développement culturel, provoquent un ensemencement mutuel.

Le Grand Montauban et la culture quelques traits à repérer :

- Croissance démographique à dominante jeunes au sud et sud ouest, donc, nécessité de construire une politique culturelle, anticipant déjà la demande telle qu'elle apparaîtra dans dix et quinze ans.

Ce difficile exercice conduit, pour une population donnée, à distinguer les motivations au sens immédiat du terme et les besoins, difficiles à appréhender, mais relevant de quelque chose de plus profond :

Je m'explique à l'aide d'un exemple concret -

**Motivations-** quand le maire de Lauzerte, à l'époque Michel CHAUVE décidait de créer une médiathèque, la population y était plutôt hostile.

**Besoins** - Deux ans après l'ouverture de l'équipement, les mêmes habitants réclamaient des heures d'ouverture plus amples et un personnel plus important. Ils avaient découvert, ce dont le maire était persuadé bien avant, que la lecture était un besoin.

Je reviens au grand Montauban :

- une part importante de la population est couverte par les minimas sociaux. Ceci pose la question des mécanismes assez faciles à mettre en place pour les populations à faible revenu. Certains existent déjà.

Mais le premier obstacle n'est pas financier, il est psychologique. Tant qu'une personne est persuadée qu'une exposition ou un spectacle ne sont pas pour elle, aucun correctif budgétaire ne réglera le problème. D'où la nécessité non pas d'actions au coup par coup, , mais d'une politique globale, coordonnée, de sensibilisation et de formation des publics, dès le plus jeune âge.

### **Après le territoire et la population, les ressources culturelles - Inventaire superficiel à la Prévert**

**Patrimoine** : rôle éminent du musée Ingres avec son très bon service éducatif, et maintenant l'existence d'un grand projet structurant.

Richesse du patrimoine bâti à protéger à transmettre, à valoriser. Beau patrimoine très concentré au centre ville, puis quand on s'en éloigne, réparti entre architecture civile religieuse agricole. Petit patrimoine rural, patrimoine immatériel notamment langue et culture occitane. Dans ce domaine, quelques associations de bon niveau.

### **Cinéma audiovisuel**

Présence forte économiquement et au plan culturel. Schématiquement Cap cinéma multiplex pour le grand public, cap cinéma centre ville, avec de belles programmations art et essai ou non mais ce lieu périclité, en termes de qualité d'accueil.

Des associations de très bon niveau (Eidos par exemple) mais aussi dans le domaine de la vidéo,

**La Lecture et les idées** – la médiathèque est une réussite. En termes d'ambiance comme de fonctionnement. Il y avait avant sa construction un débat relatif à sa localisation. Je suis parmi les professionnels de la culture qui pensaient qu'il valait mieux l'implanter en centre ville, je le pense toujours, mais la question est derrière nous.

S'agissant de la lecture comme de toutes les activités culturelles, il faut raisonner en tant qu'ensemblier, analyser pour l'améliorer la complémentarité entre secteur marchand, secteur public et para public et considérer un ensemble d'actions en dialectique qui donnent vie au livre, à la lecture, à l'écriture : associations, événements de qualité - je pense à réel ou aux Lettres d'automne – travail permanent de l'Académie de Montauban et des structures qu'elle fédère, librairies. Salons, **Montauban est une ville d'écriture et de lecture, qui pourrait**

**probablement se positionner de façon plus affirmée encore sur le champ de la production des idées.**

C'est de mon point de vue à ce niveau que l'université Populaire pourrait prendre un rôle déterminant à condition que sa priorité soit le partage des savoirs et la production d'idées.

Encore une fois, je ne propose que des esquisses de réflexions et des pistes de travail. Discussion ouverte.

### **Je poursuis mon inventaire à la Prévert mais sans le raton laveur**

**Musique et danse** -un enseignement musical de très bon niveau avec « le Conservatoire à Rayonnement départemental et différents ensemble professionnels « Les Passions » ou amateurs « Orchestre de la Cité d'Ingres » et d'autres encore, organisés ou spontanés qui y prennent souvent source.

Un environnement favorisé par le vote d'un schéma départemental en 2007 qui a fait monter en niveau de compétence de nombreuses écoles de musique –

le RIO sur le champ des musiques que l'on dit actuelles faute de disposer d'un adjectif plus intelligent, des associations musicales plus nombreuses que les autres associations culturelles,

la musique, à l'exclusion de la musique contemporaine est très présente dans notre ville.

**Avec la musique, viens la danse.** J'ai en mémoire les conditions dans lesquelles la résidence d'artistes « Red Notes » du chorégraphe américain Andy de Groat, connue au plan international a disparu. J'étais Montalbanais depuis deux années. Je ne suis pas sûr qu'il faille y revenir, je ne suis pas sûr non plus que cette catastrophe artistique ait été provoquée en connaissance de cause. Le fonctionnement des résidences d'artistes est quelque chose de complexe et de passionnant, qui implique une collaboration entre l'Etat et les autres niveaux de l'administration territoriale. Les résidences d'artistes perdurent en France, sans interruption depuis la première résidence de Léonard de Vinci au Château d'Amboise et à Moissac ou au Mas d'Azile dans l'Ariège, au Pays Basque aussi, chaque fois que notre bureau d'études parvient à provoquer ou favoriser l'implantation de ce type d'action, j'éprouve une certaine fierté.

La danse classique est présente au conservatoire. Comme toujours, plus le secteur public est pertinent, plus le secteur commercial se développe et inversement. Aussi existe-t-il à Montauban un secteur marchand de la danse, en moyenne plus développé quantitativement et qualitativement qu'ailleurs,

Une piste à creuser serait peut être le développement dans les quartiers, pour rapprocher la danse des publics jeunes, d'ateliers de pratiques chorégraphiques hip hop, rock, salsa, danse sportive et.

### **Arts graphiques et plastiques,**

Evidemment Montauban revendique Ingres et Bourdelle, comme Salzbourg à Mozart et Bayreuth Wagner. Cette revendication n'est pas usurpée :

Ecole municipale de dessin, Institut supérieur d'Arts Appliqués, Espace Bourdelle, qui est un véritable petit foyer au rayonnement artistique et intellectuel bien plus important que son standing ne le laisse paraître, Festival Européen de Sculpture, forte présence d'artistes contemporains, galeries d'art, Musée Ingres cette fois pour son projet scientifique et artistique et son ouverture à de nombreuses initiatives, vous n'aviez pas besoin de moi pour constater ici l'importance des arts graphiques et plastiques.

Manque probablement une politique de soutien à l'implantation d'ateliers d'artistes, l'organisation en import export de résidences d'artistes, des petites commandes publiques.

Peut-être aussi faudrait-il structurer les échanges qui existent déjà entre les acteurs montalbanais de l'art contemporain et au-delà. Je pense aux nombreux artistes de bon ou de haut niveau de Midi Quercy ou du Pays de Serre.

Je crois, au bout du compte, que l'identité culturelle dominante de Montauban pourrait être plus affirmée encore autour de l'image, de la photo de la peinture, des arts plastiques, maintenant des arts numériques, tout cela que les espagnols appellent arts visuel, ce qui n'interdit pas ensuite d'arrimer d'autres pratiques artistiques à ce projet central.

### **Diffusion et programmation du spectacle vivant.**

Théâtre Olympe de Gouge, et Eurythmie, deux beaux équipements. La restauration du théâtre à l'Italienne a été plutôt bien conduite.

En matière de programmation, la municipalité a fait un choix que je qualifierai d'idéologique, ce qui n'est pas un gros mot: dans sa communication, souvent à la signature de sa première magistrate, elle met l'accent sur le nécessaire éclectisme de la programmation et sur sa volonté d'éviter tout élitisme.

Dans le sabir culturel, on appelle un lieu de spectacle qui programme un peu de tout, de tout un peu, dans lequel se succèdent des propositions de qualité hétérogène et dont on construit le programme au fur et à mesure des offres provenant des tourneurs, un garage.

Façon d'indiquer que cette programmation n'a pas de ligne artistique ; qu'elle ne propose pas des itinéraires destinés à favoriser l'augmentation progressive du niveau des publics; qu'elle se limite à proposer des loisirs à un maximum de personnes.

Paul PUAUX, directeur du festival d'Avignon, disait : Nous voulons faire avancer la création, mais en évitant que se creuse le fossé entre public et création. Nous avons donc une marge extrêmement étroite faire adhérer un public nombreux et large à des choses nouvelles, mais sans agressivité, sans provocation.

Jean VILAR parlait du non public qu'il voulait atteindre par une démarche « élitiste pour tous », ce qui ne voulait pas dire ennuyeuse ou volontairement ésotérique, alors que pour la municipalité de Montauban l'adjectif « élitiste » est connoté péjorativement

Je pense pourtant qu'il est incohérent de demander à nos enseignants et à nos médecins d'être de haut niveau, d'encourager le sport amateur et d'admirer les sportifs qui décrochent des médailles, puis de souhaiter que les artistes restent comment dire « grand public » afin d'attirer beaucoup de monde ici et maintenant.

Dans cette situation, le théâtre de Montauban n'est évidemment pas une scène nationale comme celui de Tarbes ou une scène conventionnée, comme le sont ceux de Blagnac, St Céré, Auch, Marciac. C'est pourquoi il n'est pas reconnu, soutenu, par l'état et le Conseil Régional. .

Cette problématique, qui est celle de la création, concerne aussi les festivals qui ont cessé de vivre récemment.

L'un d'entre eux, Jazz à Montauban, n'était pas à bout de souffle, mais au bout d'un cycle d'un quart de siècle, ce qui était son point commun avec en France, d'autres expériences significatives.

Son directeur le savait et préparait une métamorphose.

L'autre festival, « Alors Chante » avait petit à petit abandonné ce qui faisait son originalité et avait fait probablement des erreurs de gestion dont l'effet a été amplifié dans ces temps très difficiles. La baisse des subventions municipales ne l'a pas aidé, mais on ne peut pas considérer pour autant qu'un dépôt de bilan de plus de 330 000 euros puisse être dû à une cause unique.

Ce festival de la chanson française aurait du être refondé, avant que ne survienne la crise qui était à la fois artistique et économique. Mais cela aurait nécessité une totale remise en cause. On ne peut pas trouver la solution à un problème par le système de pensée qui a créé le problème" disait Freud.

Après la disparition des festivals, la ville a choisi d'acheter des spectacles clefs en main, pour proposer non pas un festival, mais des animations.

Ça peut fonctionner. Diverses villes qui proposent des événementiels pour touristes de passage le prouvent. Mais nous ne sommes plus dans le territoire de la politique culturelle, mais dans celui de l'animation, ce qui n'est pas insultant.

Si l'on veut un jour recréer un festival à Montauban, dans le cadre d'une politique culturelle, il sera nécessaire de réunir trois conditions:

- Il faudra choisir un porteur de projet, compétent, combatif, prêt à se battre une dizaine d'années, les deux premières étant les plus difficiles, qui surtout veuille faire partager une passion. Un projet culturel, c'est quelqu'un qui dit quelque chose à quelques autres.
- Il faudra que le projet artistique soit en résonance avec la ville, et en même temps s'adresse à des publics de la culture qui se déplaceront d'autant plus nombreux et d'autant plus loin, qu'il aura atteint un haut niveau d'originalité et d'excellence artistique.
- Enfin, il faudra que les pouvoirs publics accompagnent le projet, le contrôlent au plan de sa légalité, mais respectent la liberté de programmer de son responsable.

Au fond, si je devais extraire trois idées essentielles en ce qui concerne la politique culturelle de la ville de Montauban, je retiendrais trois idées :

Idée 1 – A Montauban, les services culturels à la personne fonctionnent bien.

Idée 2 - La ville conduit une politique d'animation calquée sur les goûts dominants, qui ont été eux-mêmes souvent formatés par les chaînes télévisées aux heures de grande écoute. C'est un peu l'équivalent moderne de la formule antique « du pain et des jeux ». *Panem et circenses*

Idée 3 - Enfin, la municipalité semble mal à l'aise quand il s'agit de création.

---

Il est temps de conclure. Pas en ce qui concerne Montauban, au plan de sa politique culturelle. Ce serait présomptueux à partir de quelques observations à peine esquissées.

Il est temps de conclure à propos de l'enjeu culturel en général.

Je crois qu'au delà des 6 raisons principales que j'ai tout à l'heure énumérées pour vous dire l'importance des politiques publiques de la culture, nous avons besoin de vie culturelle pour des raisons fondamentales :

- Parce que la période est sombre et qu'elle, la culture, peut nous éclairer.
- Parce que la culture est le moyen que l'homme a trouvé pour se sublimer et peser lui-même sur son destin individuel et collectif

Nous avons besoin de la culture pour donner consistance à la fois symbolique et effective à notre appartenance à une civilisation.

Nous avons absolument besoin de l'art qui n'est pas seulement un objet de jouissance ou de délectation esthétique mais aussi une pérégrination qui engage à la fois la pensée et l'action humaine, un mode de communication et de transformation du monde, irréductible à tout autre.

Je crois, pour avoir personnellement bénéficié de l'éducation populaire et des politiques culturelles de mon pays, sans quoi je serais resté vissé devant ma télévision, je crois que la démocratisation de l'accès à la culture ne consiste pas à instaurer une culture de masse.

Culture de masse, la contradiction est dans les termes. Hannah ARENDT écrivait qu'il n'y a pas de culture de masse, mais seulement des loisirs de masse.

André Malraux disait en inaugurant la Maison de la Culture de Bourges, que le loisir, c'est un temps vide rempli par ce qui amuse. Que c'est exactement ce qu'il faut pour ne rien comprendre à la culture. Il disait surtout que la culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre.

Et Malraux de conclure ce discours, de la façon suivante :

« Il y a quelque chose qui rôde dans le cœur des hommes ; quelque chose d'invincible et cette invincibilité seule est aussi forte que ce qui menace l'homme. C'est elle que nous entendons sauver. »

**Je vous remercie**